

8170

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

pendant l'année scolaire 1876-1877

PAR

M. ROUX, doyen.

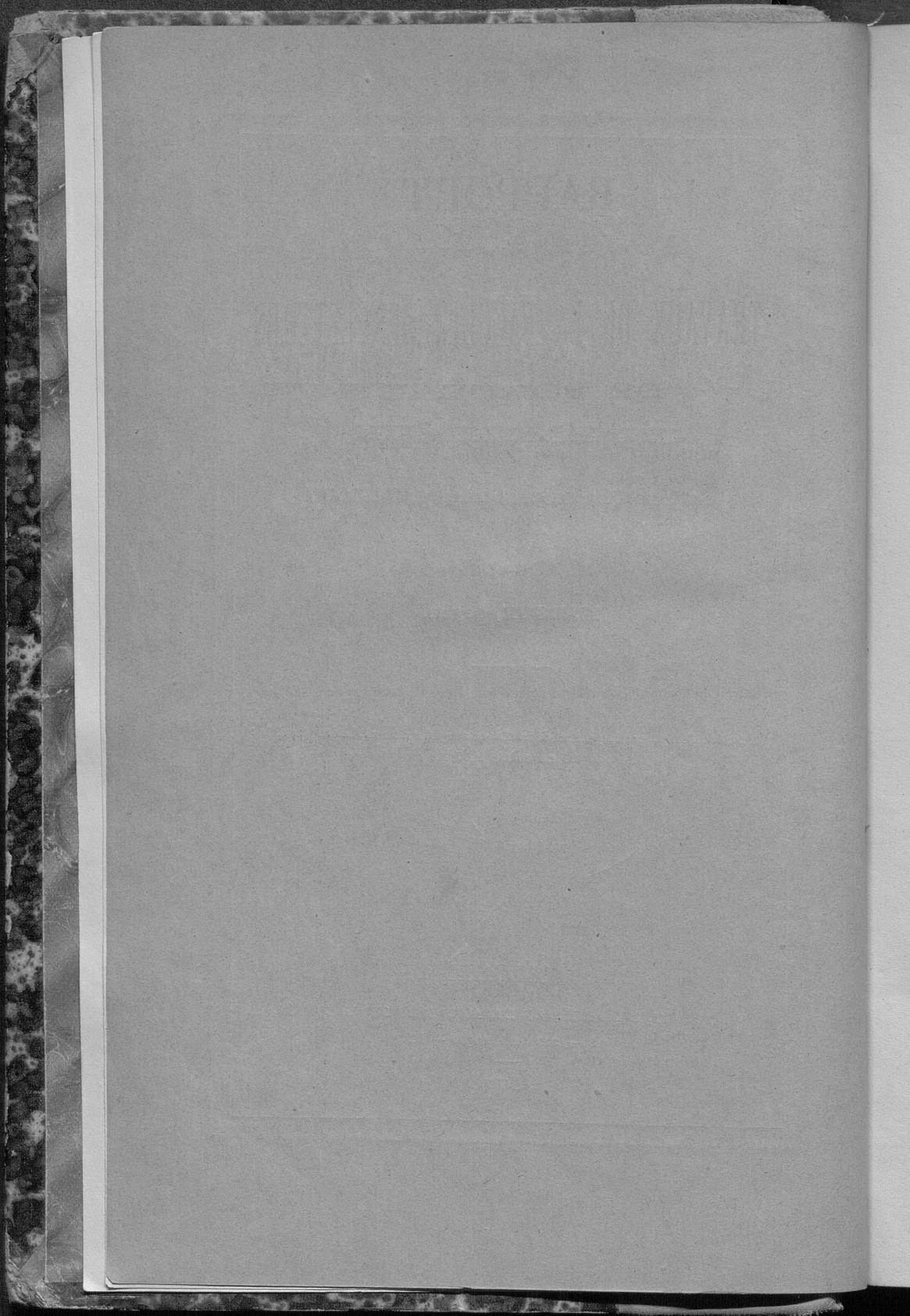
(Extrait du Compte-rendu général de la séance annuelle de rentrée des Facultés :
20 novembre 1877.)



BORDEAUX

VE CADORET, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE ET DES FACULTÉS,
12 — rue du Temple — 12

1877



8.170

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX

pendant l'année scolaire 1876-1877

PAR

M. ROUX, doyen.

(Extrait du Compte-rendu général de la séance annuelle de rentrée des Facultés :
20 novembre 1877.)

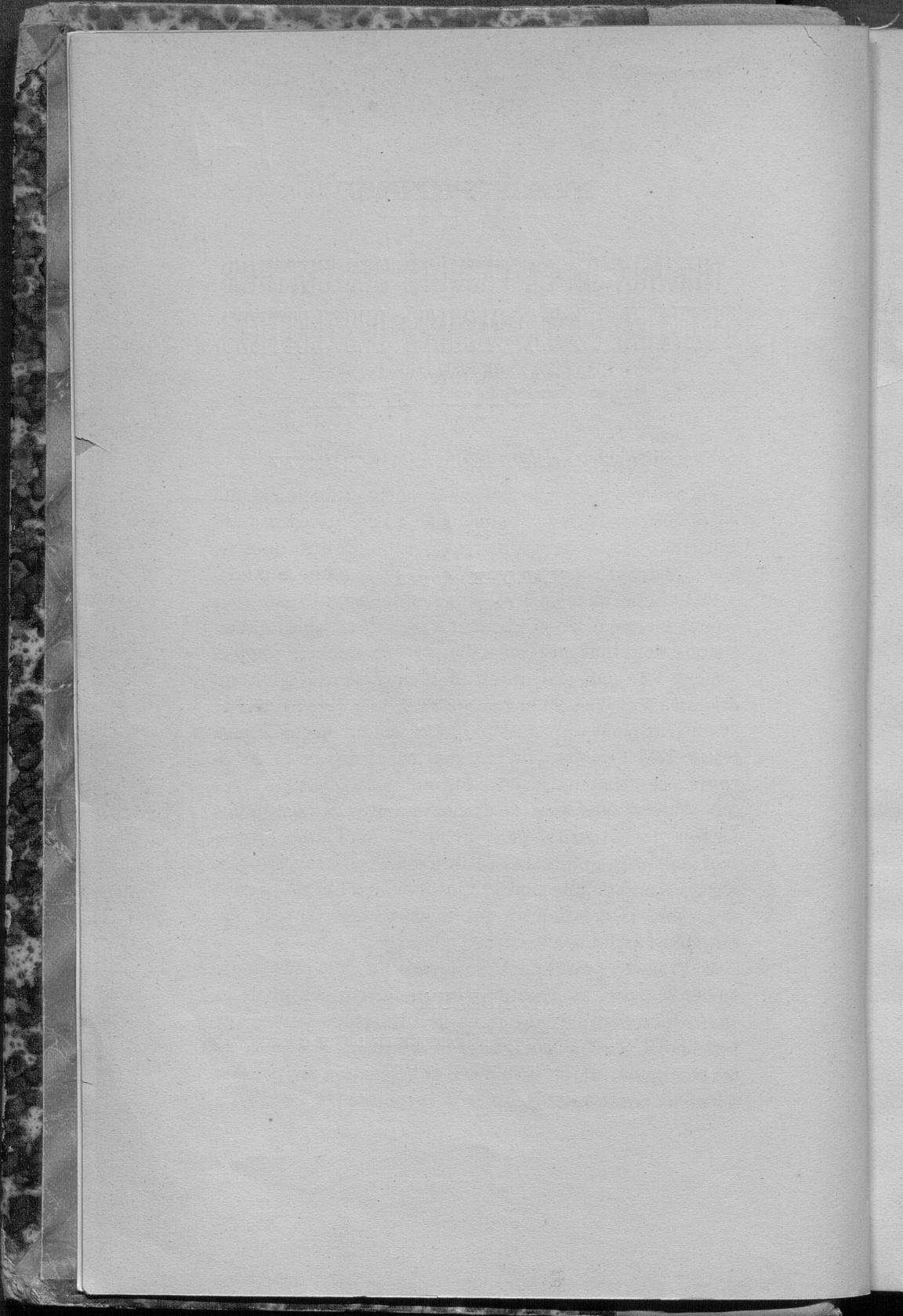


BORDEAUX

V^e CADORET, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE ET DES FACULTÉS,

12 — rue du Temple — 12

1877



RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DE BORDEAUX

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877

MONSIEUR LE RECTEUR,

« L'année a été bonne pour votre chère et fidèle Faculté des Lettres, avais-je l'honneur de vous dire dans notre dernière séance de rentrée, et, en tout ce qui concerne son lustre et son agrandissement, votre haute administration ne pouvait être plus heureusement inaugurée pour elle. Son enseignement a reçu de notables extensions, dont tout lui permet d'espérer le prochain complément. » Ce complément, en effet, ne s'est pas fait attendre. Dès les 16 et 20 novembre 1876, une vive gratitude et un sentiment universel de justice rendue accueillaient les décrets Présidentiels érigeant en chaire de l'Etat le cours complémentaire de Géographie fait, depuis deux ans et demi, avec tant de distinction près la Faculté des Lettres de Bordeaux; puis, nommant M. Foncin professeur de Géographie dans cette Faculté, et l'investissant régulièrement d'une chaire, dont il avait si bien devancé et préparé la création, et qui lui devait déjà tant de lustre, même avant son existence officielle.

M. Froment avait rempli, jusqu'à la fin de la précédente année scolaire, les fonctions de professeur chargé de la chaire nouvelle de langue et de littérature latines, et personne à Bordeaux n'ignore le mérite et le succès de cet enseignement, où la justesse et l'élévation des pensées s'étaient constamment unies à la pureté du goût et à



l'urbanité du savoir. Ce n'est plus comme chargé, c'est comme professeur titulaire, qu'en vertu d'un décret du 23 novembre 1876, M. Froment est remonté dans cette chaire qu'il avait si bien conquise, et où son institution définitive était si vivement souhaitée, et a été si unanimement applaudie par ses collègues et par son public.

La Faculté et le public ne pouvaient non plus manquer d'apprendre avec la satisfaction la plus vive, et avec une sorte de sympathique acclamation, le décret du 15 décembre 1876, instituant définitivement M. Liard dans cette chaire de Philosophie, où l'avait précédé une si légitime et si précoce renommée, et où il se faisait écouter, depuis deux ans déjà, par un si sérieux attrait de raison, de lucidité et de talent de parole. Un assentiment spontané, une joyeuse et unanime gratitude, ont salué la promulgation officielle qui venait consacrer la présentation, en première ligne, que la Faculté et le Conseil Académique avaient faite de M. Liard, pour cette chaire qui était sienne à tant de titres.

Un décret du 20 juillet 1877 a admis, sur sa demande à faire valoir ses droits à une pension de retraite, M. Emile Burnouf, professeur titulaire de langue et de littérature grecques à la Faculté des Lettres de Bordeaux. La Faculté, sans avoir pu être favorisée de la présence et de la collaboration personnelle de M. Burnouf, reste du moins fière et heureuse d'avoir pu compter, parmi ses titulaires, ce professeur, si apprécié, des Facultés de Grenoble et de Nancy, ce directeur dont l'École française d'Athènes garde un si cher et si précieux souvenir; en un mot, un homme si éminent dans l'Université et dans la presse, troisième gloire d'une famille illustrée au Collège de France et à l'Institut.

M. Burnouf était, depuis plus d'un an, remplacé dans sa chaire de langue et de littérature grecques, par un suppléant digne d'un si savant titulaire. On sait avec quelle autorité de raison et de goût, avec quelle solidité et quel

agrément d'érudition, le jeune professeur, M. Couat, a constamment communiqué à un auditoire attentif sa vive intelligence, son sentiment passionné des chefs-d'œuvre du génie grec. Le vœu unanime de tous les membres de la Faculté et d'un public studieux et reconnaissant le désignait naturellement pour être maintenu, au moins par le titre de chargé, dans une chaire dont il avait si bien pris possession, et dans un enseignement auquel il prête un si grand charme de savoir, de politesse et d'esprit de bon aloi. La Faculté accueillera, avec une profonde reconnaissance, cette première institution d'un tel collaborateur, et l'espoir de pouvoir bientôt compter définitivement au nombre de ses membres l'habile et docte professeur qui déjà lui appartient à tant de titres.

Elle verra avec bonheur se confirmer ainsi l'accroissement d'importance qui vient de résulter pour elle d'une augmentation, notable à tous égards, dans le nombre, trop longtemps restreint, de ses titulaires.

Ses vœux, à cet égard, seront comblés le jour, dont nous pouvons entrevoir la proximité, où sera compris dans ce nombre le jeune et savant collègue, chargé, le 31 octobre 1876, du cours d'antiquités grecques et latines, créé le même jour à la Faculté des Lettres de Bordeaux. C'est assez désigner M. Collignon, agrégé des Lettres, professeur distingué de rhétorique et du cours supérieur de Littérature française au Lycée de Chambéry, puis membre tour à tour de l'École française de Rome et de l'École française d'Athènes, et chargé de missions archéologiques en Orient. Parmi les travaux nombreux et variés de cette école française de Rome, qui a déjà enrichi la science et dignement représenté la France à l'étranger, figure avec honneur une étude de notre nouveau collègue sur le mythe de Psyché. Membre non moins distingué de l'École française d'Athènes, il a notamment contribué à en continuer la gloire, et à en populariser les explorations et les découvertes archéologiques. En trai-

tant, cette année, dans ses cours, de l'archéologie de la Grèce d'après les monuments et les textes, et, dans ses conférences, des éléments d'Épigraphie grecque, le professeur, ses nombreux auditeurs le savent, a uni à l'exac-titude des connaissances la clarté et l'aisance de l'exposition, et, à l'érudition du philologue, le talent du dessinateur.

Ainsi a été complétée, dans notre Faculté, l'étude de l'antiquité, envisagée sous tous les aspects qu'a pu revêtir l'esprit humain. Ainsi, dans cette ville de haute civilisation latine, tant par ses origines que par les immortels écrivains qu'elle a donnés à notre littérature, dans cette ville dont les grands génies modernes sont à la fois si français et si romains, non-seulement ils seront interprétés avec un sérieux agrément, avec un enthousiasme communicatif, ces chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie antiques, dont l'étude est si étroitement liée à la dignité intellectuelle du pays; mais, grâce à l'impulsion donnée, dans notre siècle, à tous les genres de recherches, cette admiration du beau littéraire sera rendue plus précise et plus éclairée encore par le jour jeté sur les antiquités historiques de la Grèce et de Rome, sur ces monuments, ces inscriptions, ces manuscrits, qui, commentés avec le secours des textes classiques, nous rendent, dans leur intégrité, le sol, les institutions, les mœurs et les croyances des deux peuples qui nous ont transmis la royauté du génie. Voilà donc, en ce qui concerne les deux littératures civilisatrices de l'ancien monde, la Faculté des Lettres de Bordeaux assurée désormais d'une suite et d'un ensemble de leçons faites pour instruire et enchanter de nombreux disciples, pour entretenir et animer ce culte des Lettres et de l'art, inséparable de la gloire et des influences du génie français, et auquel il semble qu'on ne puisse faire tort, sans porter atteinte à la nationalité.

Ce n'était pas assez de porter de cinq à huit le nombre des chaires de la Faculté, et par là même d'ajouter à l'im-

portance de ses enseignements un grave attrait de variété. M. le Ministre a voulu, par l'adjonction de deux nouveaux maîtres, compléter le cadre de ses études. Par un arrêté, en date du 11 octobre dernier, il a nommé maître de conférences de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux, pour l'année scolaire 1877-1878, M. Victor Egger, agrégé de philosophie, tour à tour professeur de philosophie au Lycée Saint-Louis à Paris comme divisionnaire, et au Lycée d'Angers comme titulaire, et qui, tout jeune encore, nous arrive précédé déjà d'une renommée bien méritée, et soutenant personnellement l'honneur d'un nom entouré de gloire à la Sorbonne et à l'Institut. Sept publications dans nos plus importants recueils et dans nos plus savantes revues, sur d'intéressants et curieux sujets d'esthétique, d'archéologie, de philosophie morale, de numismatique, de beaux-arts, de physiologie et de pathologie, placent déjà haut dans la science et dans les lettres le collègue auquel nous souhaitons la bienvenue, et qui vient occuper avec distinction, dans notre Faculté, la place que semblaient y avoir retenue pour lui d'éminents condisciples.

Un second arrêté, en date du 22 octobre 1877, nomme pour l'année scolaire 1877-1878, maître de conférences d'*Histoire et de Langues du Midi de la France*, près la Faculté des Lettres de Bordeaux, M. Luchaire, professeur d'Histoire au Lycée de Bordeaux, où notre Faculté s'est tant de fois et si glorieusement recrutée. Reçu récemment docteur par la Faculté des Lettres de Paris après la soutenance de thèses remarquables, sur la spécialité même de l'enseignement qu'il est appelé à inaugurer au sein de la Faculté, M. Luchaire traitera, tout nous l'assure, avec un patriotique intérêt, un sujet doublement national ici, l'histoire de la civilisation gallo-romaine, à l'époque où Bordeaux était pour toute l'Aquitaine une sorte de capitale de la pensée et des lettres, un centre de lumières et de hautes études; et l'éclat éphémère, l'originalité persistante du

roman provençal, de ce musical et brillant dialecte de toute une moitié de l'esprit français à sa naissance. Le talent de parole et de style du jeune et docte professeur, le succès vif et soutenu de ses leçons, prouveront, nous en avons l'affectueuse certitude, l'étendue de la nouvelle dette que, par l'adoption de cet utile collaborateur, la Faculté contracte envers le Lycée.

A la suite des créations qui ont doublé le nombre des membres de la Faculté, rappelons les distinctions dont quelques-uns d'entre eux ont été si justement honorés.

L'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa séance publique tenue au mois de juin dernier, a décerné le prix Bordin à un mémoire de M. Liard sur *la Métaphysique considérée comme science*. Et telle était la force du concours où ce travail était placé au premier rang, que l'Académie a cru devoir décerner un second prix qu'elle n'avait pas promis, et, de plus, deux mentions honorables.

Le 1^{er} août suivant, dans sa séance publique annuelle, l'Académie française a décerné une part dans le prix Théroenne, fondé pour l'encouragement des travaux historiques, à M. Foncin, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur le ministère de Turgot*; œuvre considérable, qui déjà, on le sait, avait, pendant plusieurs séances, alimenté les discussions de l'Académie des Sciences morales et politiques. La Faculté, heureuse de ces éclatants hommages rendus par les illustres Compagnies au talent et au savoir de deux de ses professeurs, les remercie l'un et l'autre de l'honneur qui en rejaillit sur elle.

Mentionnons encore un arrêté du 15 janvier 1877, nommant M. Froment officier d'Académie, décoration que semblait avoir déjà dépassée son mérite, mais début indispensable dans cette carrière des distinctions honorifiques, où il est appelé à marcher d'un pas rapide.

Rappelons enfin l'unanime allégresse avec laquelle la Faculté et tout Bordeaux ont appris le décret du 6 octobre dernier, conférant à M. de Tréverret la croix de chevalier

de la Légion d'honneur, juste récompense de vingt-deux ans d'éminents services, et particulièrement, de ces leçons où les littératures étrangères sont interprétées avec tant d'éclat et popularisées avec tant d'attrait, et où le public accourt avec un intérêt toujours si vif, avec une faveur aussi constante que méritée de sympathie et d'affluence. L'Université tout entière, on peut le dire, a été en fête à la nouvelle de la haute distinction décernée à un des maîtres qui soutiennent le mieux son vieux renom de savoir et d'éloquence.

Je vais donner, comme d'usage, les résumés de nos cours, tels qu'ils ont été rédigés par chacun des professeurs. Je me borne à ajouter que les enseignements de la Faculté ont gardé le privilége d'appeler et de retenir un public toujours avide des plaisirs de l'esprit et passionné pour les fêtes de l'intelligence. Il sait que nos travaux ne sont pas indignes de l'intérêt qu'il leur porte, parce que, dans leur diversité même, ils sont animés d'un même esprit, et que, sous cette unité d'inspiration, ils tendent également, par des voies différentes, à la grandeur morale du pays. Je donne donc, dans l'ordre suivant, les résumés de chaque cours, tels que les ont remis les professeurs :

Cours de Langue et de Littérature grecques.

Professeur : M. COUAT.

Le professeur, continuant l'étude des poésies de Théocrite, a cherché dans l'histoire de la comédie Dorienne, et particulièrement dans les fragments d'Epicharme et dans les mimes de Sophron, l'origine de quelques idylles du poète Syracusain. Il a fait ressortir l'originalité de la quinzième idylle, où les magnificences de la pompe religieuse d'Adonis, dans la ville des Ptolémées, servent de cadre à une peinture exacte et piquante des vulgarités de la vie populaire.

Théocrite s'était aussi exercé dans la poésie épique. Évitant également l'imitation de l'épopée héroïque d'Homère et de l'épopée savante d'Antimaque, dédaignant les longs poèmes monotones que componaient à l'envi les versificateurs de son temps, il se contenta de réduire en tableaux de genre remarquables par le fini des détails et le relief des contours, l'ampleur des Iliades et des Odyssées d'autrefois. La vivacité de la description et du dialogue, un heureux mélange d'archaïsme et de nouveauté, prètent un attrait singulier à ces portraits de héros, comme Hercule, Castor et Pollux, ramenés, même au milieu de leurs divins exploits, aux proportions de la vie réelle et de l'humanité.

Après avoir passé rapidement en revue les poésies lyriques de Théocrite, les unes, pièces officielles destinées aux rois qui les protégeaient, les autres, pièces de circonstance, adressées à ses amis, le professeur a conclu en montrant que le talent même de Théocrite était une preuve de la décadence de la grande poésie. On ne pouvait plus la rendre possible qu'en la diminuant, en suppléant au défaut de l'inspiration par les ressources de l'art. Aussi Théocrite est-il original surtout dans ses idylles rustiques, où la petitesse du sujet se prête aux agréments du style.

L'examen des Argonautiques d'Apollonius peut servir à la même démonstration. Né à Alexandrie, bibliothécaire du Musée, contemporain de Lycophron et d'Eratosthène, Apollonius appartient plus directement que Théocrite à l'école d'Alexandrie, bien qu'il en soit encore un disciple rebelle. Son poème fut une œuvre d'opposition, et rien ne montre mieux que l'histoire de sa querelle avec son ancien maître Callimaque et de l'insuccès de sa tentative, combien les circonstances et le milieu où vivait Apollonius étaient défavorables à la création d'une épopée.

Le sujet en était cependant heureusement choisi. — Après avoir décrit le pays où se développa la puissance

des antiques Minyens, au sud de la Thessalie et dans la Grèce centrale, autour du lac Copais, le professeur a expliqué les origines mythiques de l'expédition de Jason à la recherche de la Toison d'or. L'idée de sacrifice et d'expiation, le souvenir de la lutte de plusieurs cultes rivaux, les traces de la religion naturaliste des premiers âges qui se retrouvent dans le mythe d'Athamas et de Phrixos, ont conduit le professeur à examiner quelques-unes des difficiles questions de la mythologie grecque.

Racontant ensuite l'entreprise fabuleuse de Jason, il a montré par quels accroissements successifs toutes les découvertes géographiques et toutes les expéditions aventureuses des marins grecs, depuis l'Italie lointaine jusqu'aux peuples du Caucase et de la Libye, étaient venues se combiner et se fondre dans un seul récit dramatique. Toute la géographie des premiers temps de la Grèce est résumée dans le voyage du navire *Argo*.

Considéré, non plus comme monument historique, mais comme œuvre d'art, le poème d'Apollonius est un précieux témoignage du talent des poètes du Musée, et de leur impuissance à faire revivre l'épopée antique.

Les caractères effacés des dieux et des héros, la monotonie des descriptions et du récit, l'abus de la géographie et de la mythologie, défauts habituels de l'un des poètes les mieux doués de ce temps, permettent de conjecturer ce que pouvaient être les épopées de l'école Alexandrine. La figure de Médée se détache seule avec un relief saisissant au milieu de tous ces personnages qui accomplissent presque sans efforts et sans vertu une merveilleuse entreprise.

La finesse de quelques détails, plusieurs traits de sensibilité épars à travers le poème, des observations justes sur les misères et les tristesses de la vie, quelques peintures de mœurs qui n'appartiennent pas aux temps héroïques expliquent clairement la différence qui sépare l'épopée inspirée de l'épopée savante. Tout l'art d'Apollonius ne

suffit pas à faire oublier dans son poème le manque d'imagination et de génie. Par là, il est un des principaux représentants de l'école d'Alexandrie.

Cours de Langue et de Littérature latines.

Professeur : M. Froment.

Le professeur avait pris pour sujet de son cours : *les Avocats après Cicéron.*

Asinius Pollio, Labienus, Cassius Severus, Albutius Silus, Domitius Afer, qui occupèrent une si grande place au barreau romain sous les premiers Césars, ne sont guère aujourd'hui que des noms qu'enregistre l'histoire littéraire. Le professeur a essayé de restituer la physionomie de ces avocats oubliés, et de caractériser leur talent en rapprochant tous les témoignages qui nous restent sur leur compte dans Suétone, Sénèque, Dion Cassius, Tacite et Quintilien.

L'éloquence des Délateurs ne pouvait être négligée dans cette étude.

Le professeur en a suivi la naissance et les progrès depuis Hispo Romanus, Junius Otho, Domitius Afer sous Tibère, jusqu'à Metius Carus et Regulus sous Domitien.

Il a marqué les transformations de la langue et du goût sous l'influence des Rhéteurs, et distingué les trois écoles qui se succèdent du 1^{er} au 4^e siècle de l'ère chrétienne : l'École Espagnole de Porcius Latro ; l'École Africaine de Fronton ; l'École Gauloise de Postumus, de Numinérien et d'Eumène.

Entre tous ces rhéteurs et ces avocats, le professeur en a plus spécialement étudié quatre, qui sont les maîtres et les représentants de l'Éloquence sous l'Empire : Quintilien, Pline le Jeune, Fronton et Apulée.

Apulée est le dernier orateur païen, le dernier des

grands avocats du monde antique. Après lui, c'est aux orateurs chrétiens, à Tertullien, à saint Ambroise, à saint Augustin que va passer le sceptre de l'Éloquence.

Cours d'Antiquités grecques et latines.

Professeur : M. COLLIGNON.

Le professeur a étudié l'archéologie de la Grèce d'après les textes et les monuments figurés pendant la période gréco-orientale.

L'hellénisme ne s'est pas dégagé tout d'abord des influences de l'Orient. C'est sur les côtes d'Asie-Mineure, en Ionie, et dans les îles de l'Archipel, que se manifestent les premiers efforts du génie grec, grâce à un commerce continu avec l'Orient asiatique, l'Egypte et la Phénicie. Les preuves archéologiques confirment sur ce point les témoignages des auteurs anciens. Les monuments de la Ptérie, étudiés par une mission française, ont fait connaître un art lydo-phrygien qui sert comme de transition entre l'art assyrien et les premiers essais des artistes helléniques. D'autre part, les monuments figurés de l'Egypte et de la Phénicie, comparés aux œuvres primitives de la statuaire grecque, permettent de reconnaître l'influence exercée par ces pays sur les arts de la Grèce.

On peut donc saisir entre les œuvres d'art de l'Orient, et les premiers monuments de la plastique et de la toreutique grecques, décrits par Pausanias, une relation qui n'a rien de factice. Le coffre votif consacré à Corinthe par Kypselos, le trône d'Apollon Amycléen offrent, pour les sujets figurés et l'esprit des représentations, des analogies saisissantes avec les monuments figurés d'origine orientale (Vases de la nécropole de Kameiros, coupes de Laraca, bijoux phéniciens, etc.).

Bien qu'il soit difficile d'arriver, dans ces questions d'origines, à une solution définitive, il faut reconnaître

que l'hellénisme primitif doit beaucoup à l'Orient. A l'imitation de leurs voisins, les Hellènes recherchent les représentations bizarres et monstrueuses ; ils apportent en même temps, dans leurs œuvres d'art, un tour d'imagination qui leur est propre, et qu'on peut retrouver dans quelques cantons ignorés de la Grèce moderne. C'est avec la civilisation étrusque que l'hellénisme primitif offre le plus de rapports ; il semble que les Étrusques aient conservé longtemps des formes d'esprit et des traditions qui leur étaient communes avec les Hellènes ; un progrès continu les a modifiées et perfectionnées en Grèce.

Le professeur a ensuite abordé l'étude des monuments de l'architecture grecque, consacrant une courte série de leçons aux origines de l'ordre dorique et de l'ordre ionique : les temples de Pæstum, de Selinonte, d'Agrigente, etc., montrent le dorique se dégageant peu à peu des formes massives et se rapprochant de la perfection.

La sculpture, à son origine, est plus orientale que grecque. Les œuvres des artistes de Chio, de Samos, successeurs des Telchines et des Dédalides légendaires, ne sont guère connues que par de courtes descriptions des auteurs anciens. Il y avait lieu toutefois de terminer la série de ces leçons par une revue rapide des artistes de la Grèce orientale aux VIII^e et VII^e siècles. Ils sont les précurseurs des maîtres archaïques, et préparent la génération à laquelle sont dus les marbres d'Égine et les premières œuvres de la statuaire attique.

Cours de Littérature française.

Professeur : M. Roux.

Dans le Cours de cette année, le professeur a traité de la littérature française au XVIII^e siècle.

Il a montré notre littérature continuant alors, sous des formes nouvelles, cette suzeraineté du génie français et

ce gouvernement de la civilisation européenne, qui font la gloire impérissable du règne de Louis XIV. Il a montré comment la France, qui déjà, au XVII^e siècle, avait régné sur le monde moderne par son goût littéraire, par ses chefs-d'œuvre en tout genre et par sa splendeur sociale, a, au XVIII^e siècle, exercé le même ascendant par l'éloquente expression des grandes vues et des conjectures sublimes des sciences naturelles, du progrès rapide des sciences économiques et politiques, des principes élevés et des recommandations généreuses de justice et de douceur sociales. C'est à ce point de vue qu'il a apprécié quelques créations immortelles qui font, de cette époque aussi, une ère mémorable dans l'histoire de l'esprit humain. Il a particulièrement insisté sur le curieux moment où *l'Esprit des Lois* agrandit la science de la législation, et fixe aux espérances indéfinies de rénovation sociale une limite précise d'équité et de sagesse; où Voltaire, portant dans toutes les parties des lettres son merveilleux esprit et son universelle clarté, crée l'étude de l'histoire moderne en y introduisant la critique et le style, et parle la langue du siècle de Louis XIV dans le chef-d'œuvre qui en célèbre la grandeur et en réfléchit l'éclat; où Buffon, dérobant à la création quelques-uns de ses plus augustes secrets, décrit la structure intérieure du globe, en raconte les révolutions primordiales, et, pour tracer dignement l'histoire de la nature, rivalise avec elle de richesse et de majesté; où Rousseau, réagissant contre la frivolité sceptique de la haute société et des salons, restaure dans la philosophie la sensibilité et l'éloquence, Dieu et l'âme.

Suivant à travers l'Europe l'itinéraire de nos chefs-d'œuvre, et retrouvant partout leur influence et leur empire, le professeur a montré comment un rare concours du travail philosophique et de l'art littéraire donne alors aux idées de la France une irrésistible séduction. Elles n'agissent plus seulement sur le goût; elles ne se bornent

plus à enchanter les imaginations par une pompe élégante et poétique ; elles suscitent des hommes d'État et des publicistes ; elles influent sur les gouvernements, sur la conduite des princes ; elles commencent, en Europe, une société nouvelle. C'est merveille de les retrouver partout, dans l'Académie de Berlin, à la cour de Catherine, dans les conseils de Joseph II ; de les voir, avant qu'elles sortent en France de la sphère spéculative, avant qu'elles y reçoivent la sanction des faits et s'y réalisent dans les institutions, agrandir l'éloquence politique de l'Angleterre, inspirer à Milan Beccaria, à Naples Filangieri, et en Espagne même, en Portugal, faire pénétrer de salutaires changements dans les lois et dans les mœurs. La France, déjà placée si haut en Europe par le génie du siècle de l'éloquence, de la poésie et des arts, arrive à y régner par la science et par les théories, sans abdiquer la suprématie de la langue et du goût.

Après avoir ainsi parcouru l'Europe et y avoir constaté partout l'action et l'empreinte de la pensée française, le professeur est rentré en France, au moment où le XVIII^e siècle touche à sa fin, et à la veille du dénouement pratique du drame philosophique et littéraire. Il y a vérifié l'invasion de plus en plus marquée de la philosophie dans les affaires, l'administration, la justice, et l'application de plus en plus directe du talent d'écrire aux intérêts civils et aux objets d'utilité générale. C'est le temps où l'éloquence politique, avant de s'élèver et de se développer enfin sous sa forme véritable, se fait jour dans les réquisitoires et les plaidoyers des Servan, des Monclar, des La Chalotais, dans les mémoires et les drames d'un Beaumarchais. On sent que les théories vont faire place à l'action, les salons et les Académies aux Assemblées nationales, les combats de la plume aux luttes de la tribune, Thomas à Mirabeau.

Le professeur a terminé ses leçons par l'étude de ce grand talent oratoire, et de cette éloquence nourrie de

passion et de logique. Il l'a montrée inaugurant la tribune française, avec son étonnant mélange de génie méditatif et de vivacité hardie; alliant la vivacité moqueuse de Voltaire et la sensibilité brûlante de Rousseau.

En signalant, dans les lettres au XVIII^e siècle, l'organe clair, méthodique et animé de l'analyse philosophique, du développement prodigieux des sciences, de mille points de vue nouveaux dans la critique et dans l'histoire, en considérant sous ses nombreux aspects cette grande époque de rénovation universelle, cette vogue et cette domination de l'esprit français en Europe, le professeur s'est efforcé de concilier le sympathique intérêt et le patriotique enthousiasme qui s'attachent au génie et aux destinées du pays, avec cette impartialité sévère qui est le droit et le devoir de la postérité. Ce qu'il a glorifié de la philosophie française, c'est uniquement ce qu'elle a eu de sage et de praticable, de moral et d'utile, d'impérissable comme la vérité et la justice; c'est ce qu'elle a pour jamais inscrit de principes élevés et de salutaires réformes dans les institutions et dans les lois.

Cours de Littérature étrangère.

Professeur : M. DE TRÉVERRET.

Le professeur a étudié la vie et les œuvres de Walter Scott. Il a montré cet écrivain débutant par des recherches d'érudition, par des voyages et par des poèmes que le sentiment de la nature écossaise, l'histoire et l'amour de la patrie inspiraient, et rendaient chers à ses concitoyens, et intéressants pour les lecteurs de tout pays. Peu à peu Walter Scott se retire de l'arène poétique où la rivalité de Byron eût été presque écrasante, et il se crée en prose un genre nouveau, celui du roman historique. Dans *Waverley*, on voit avec admiration renaître l'Écosse, à demi-sauvage encore, du XVIII^e siècle; dans *l'Antiquaire*, les

événements ont moins d'importance, mais les caractères sont tracés et soutenus d'une façon magistrale. Walter Scott sait être *vrai* sans tomber dans la *grossièreté*; et il n'est même pas rare que ses personnages les plus populaires nous apparaissent revêtus d'une idéale grandeur.

M. de Tréverret analyse successivement *Waverley*, *Guy Mannering*, *l'Antiquaire*; les *Puritains* où le principal intérêt porte sur les *factions opposées* plutôt que sur les *personnages*; *Rob-roy*, poétique transfiguration d'un type assez vulgaire de brigand montagnard; la *Prison d'Édimbourg*, où la passion est si vivement peinte, la morale si bien vengée, et où l'humble puritaire Jeanie Deans devient presque égale par son dévouement à l'Antigone grecque; *l'Abbé* et *Kenilworth*, brillantes évocations de Marie Stuart et d'Élisabeth; *Ivanhoe*, où deux races luttent encore, mais tendent à se fondre, sur le sol conquis de l'Angleterre; *Lucie de Lameroor*, histoire pathétique; *Quentin Durward*, enfin, remarquable esquisse d'un portrait de roi, que nos poètes et nos romanciers français ne tarderont point àachever.

Dans sa dernière leçon, le professeur a résumé les mérites de Walter Scott, et indiqué les services que son influence a rendus aux études historiques. Le genre de roman qu'il a créé est aussi intéressant, aussi *légitime* que la tragédie, ou le drame tiré de l'histoire. Reprochez-lui des faiblesses d'exécution, des longueurs, un style inégal, soit; mais ce ne sont là que des fautes de détail, qui ne détruisent pas la beauté solide de l'ensemble. Il demeure vrai que nul avant cet homme n'avait mieux fait connaître les mœurs, la vie nationale de l'Écosse et de l'Angleterre; et que ses peintures ont inspiré l'amour de l'histoire. Après lui sont venus des chercheurs, plus patients, plus exacts, mais dont l'imagination fut certainement éveillée par la sienne. Augustin Thierry l'a avoué: *Les Martyrs* de Chateaubriand lui révélèrent la physionomie

barbare des Francs, et l'*Ivanhoe* de Walter Scott les violences de la conquête normande.

Le professeur a conclu d'un tel aveu que le souvenir de Walter Scott tiendrait toujours une grande place dans les annales littéraires de notre siècle ; puis il a rappelé la vive émotion que certaines scènes citées dans les leçons précédentes avaient causée à son auditoire, et il a affirmé que cet homme, ayant scruté profondément le cœur humain, son œuvre, malgré les prédictions de quelques critiques, ne saurait plus jamais périr.

Cours de Philosophie. — Professeur : M. LIARD.

Le professeur a traité de la constitution donnée aux sciences et à la philosophie, par Descartes, au XVII^e siècle.

Après avoir esquissé les tentatives de réforme des penseurs de la Renaissance, les découvertes de Léonard de Vinci et de Galilée, les travaux de Bacon, le professeur a déterminé les procédés de la méthode cartésienne, issue, par généralisation, de l'analyse des anciens et de l'algèbre des modernes.

Il s'est appliqué à faire voir, par l'interprétation des textes, que la mathématique, la physique et la métaphysique de Descartes sont les fruits naturels de cette méthode ; il a insisté particulièrement sur la géométrie analytique et la physique, s'efforçant de mettre en relief le caractère mathématique et idéaliste, souvent méconnu, de la philosophie Cartésienne.

Cours d'Histoire. — Professeur : M. COMBES.

Ouvrant son cours sous l'influence d'événements qui faisaient pressentir le grand conflit oriental, et pouvant profiter des curieuses Études de M. Rambaud, de la Faculté des Lettres de Nancy, sur la *Russie légendaire et épique*, M. Combes a fait l'histoire de la *Russie en face*

de Constantinople, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Il a montré les Russes, sortis de la presqu'île Scandinave, et, dès le IX^e siècle, prenant le chemin de Constantinople par le Dniéper, comme les Goths autrefois l'avaient suivi par la Germanie et le Danube.

Il les a fait voir sous les murs de Constantinople dès leur apparition, et plus près de leur but au commencement de leur puissance que dans la suite à son apogée ; toujours attentifs à leur proie, mais n'ayant pas de chance, et luttant contre une fatalité qui se jouait de leur constance ; empêchés d'arriver à leurs fins, tantôt par l'habile défense de Constantinople et les mille ruses de la diplomatie byzantine ; tantôt par l'invasion des Tartares dans la Moscovie ; tantôt par les croisades et l'Empire latin de Constantinople ; tantôt par l'arrivée des Turcs, non moins acharnés qu'eux et plus heureux ; tantôt enfin par l'irruption des Scandinaves de la Suède, qui se précipitaient par le nord de la Russie, en occupaient tout le littoral, l'Ingrigue, la Carélie, la Livonie, dominaient en Pologne, et voyaient même l'Allemagne à leurs pieds. Il fallait chasser les Suédois avant de revenir sur Constantinople ; il fallait rapprocher d'eux un nouveau centre des forces moscovites, Saint-Pétersbourg, et s'éloigner prodigieusement de l'Orient. Ce n'était guère qu'après avoir réduit à néant la Suède sur le continent russe, qu'on pouvait songer à Constantinople et aux Turcs. Avant de conquérir, il fallait se délivrer soi-même. Pierre-le-Grand accomplit cet ouvrage, et alors Catherine II, et tous les souverains moscovites qui vinrent après elle, s'appliquèrent à la guerre d'Orient. Mais qu'ils étaient loin !... et de plus, l'Europe était autrement constituée qu'au moyen-âge, lorsqu'on laissait faire les Russes, et que leurs *poètes populaires*, chantaient tranquillement leurs exploits : on avait à se mouvoir maintenant au milieu des complications d'une affaire qui mettait en éveil l'Europe entière.

Cours de Géographie. — *Professeur : M. FONCIN.*

Le professeur a repris dans ses cours du soir l'étude des possessions extérieures de la France. Il a consacré une première série de leçons à la Corse. Bien que française depuis plus de cent ans, bien que rangée dès 1790 au nombre des départements français, cette île est par sa configuration et sa situation, autant que par ses origines ethnographiques et son long isolement historique, une sorte de petit monde à part. Son climat admirable, que la dépopulation et l'abandon partiel des cultures ont seuls rendu malsain sur quelques points, ses rivages pourvus de ports excellents, ses montagnes presque égales à nos Pyrénées, ses pâturages, ses forêts magnifiques, ses productions minérales de toute sorte, sa flore et sa faune méritaient un examen attentif. Il n'était pas moins intéressant de connaître ses monuments, ses traditions, sa littérature populaire, les vicissitudes de son histoire, ses mœurs d'autant plus précieuses à noter qu'elles s'effacent rapidement; enfin, l'état actuel de l'agriculture, des arts usuels, du commerce; l'application trop lente des procédés perfectionnés de l'industrie moderne, et les lacunes trop nombreuses d'une exploitation des richesses naturelles, qui en laisse perdre ou dormir la plus grande partie.

De la Corse à l'Algérie, la transition est facile. Le professeur a consacré à celle-ci tout le reste de l'année classique. Il a employé la même méthode, étudiant d'abord la nature, puis l'homme, pour rechercher en dernier lieu dans quelle mesure l'homme a obéi aux influences naturelles, jusqu'à quel point il a su tirer parti des forces naturelles. Mais notre France africaine offrait un sujet beaucoup plus vaste. Le professeur n'en a traité qu'une partie, remettant l'autre à l'année suivante. Le relief du sol, la direction et le groupement des chaînes de montagnes, l'influence combinée de la Méditerranée et du

grand désert sur le climat, l'altitude, la température, le régime des vents, des pluies et des eaux, le projet de mer intérieure au sud de l'Atlas, la géologie et les produits minéraux, les plantes et les animaux indigènes l'ont occupé d'abord. Il a raconté ensuite à grands traits l'histoire des peuples qui se sont comme superposés en Algérie : les Numides et les Maures de Masinissa, de Jugurtha, de Juba ; les Romains dont les monuments, les inscriptions offrent de précieux enseignements à la colonisation moderne ; les Vandales, les Byzantins en proie aux discorde religieuses ; les Arabes, qui ont apporté l'Islam, et se sont en partie mêlés à la vieille race berbère ; les Turcs ; les Français enfin. Le professeur a terminé par le tableau de la conquête et de l'occupation françaises. Il lui reste à passer en revue un grand nombre de questions d'un intérêt tout actuel dont le sens général peut se résumer en deux mots : les Indigènes et la Colonisation.

Tel est l'ensemble de ces enseignements publics de la Faculté, si puissants à perpétuer dans les esprits les saines traditions de goût et d'art, à y ranimer sous toutes les formes l'amour des lettres, à faire de la littérature une partie des mœurs sociales. Le succès vif et soutenu de ses cours, cet attrait de civilisation littéraire qu'ils entretiennent, la Faculté a la consolation d'en constater les résultats dans un redoublement de popularité pour ses plus hauts et ses plus graves enseignements, dans l'accroissement sensible du nombre des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque de la Ville, des aspirants aux distinctions et aux prix des sociétés savantes, enfin, et surtout, des auditeurs de ses propres conférences.

L'importance de ces enseignements plus intimes, institués depuis vingt-trois ans, et où nous avons déjà suscité et encouragé la vocation de tant de jeunes maîtres, auxquels nous avons ouvert l'accès des grandes agrégations, et dont quelques-uns sont déjà haut placés dans l'Université, s'est accrue dans des proportions de plus en plus

considérables. Non-seulement nous avons vu se doubler, se tripler presque leur nombre primitif, mais aux conférences données dans le local même de la Faculté aux maîtres-répétiteurs, aux maîtres-auxiliaires et aux étudiants libres de plus en plus empressés à s'y faire inscrire, s'ajoutent, dans un nombre presque égal, les conférences à distance pour de jeunes maîtres des lycées ou collèges de l'Académie, ou même des Académies voisines. Nous avons eu lieu souvent, et particulièrement cette année, de constater que ces libres et affectueux entretiens soit oraux, soit épistolaires, avec des disciples, dans plusieurs desquels nous aimons à espérer des collègues, n'ont pas été stériles; que ce n'est pas inutilement pour l'avenir des lettres et de l'Université, que nous les faisons vivre dans une fréquentation plus assidue des chefs-d'œuvre, que nous les exerçons à ces fortes études de littérature et de critique, où l'esprit s'élève, où le savoir approfondi sert à l'inspiration. Presque toujours, sur la liste des candidats parvenus à conquérir le diplôme de la licence, figurent, non-seulement en majorité, mais en tête et dans les premiers rangs, ceux qui, de près ou de loin, ont sollicité nos leçons et nos directions, et au talent desquels nous avons demandé une vivacité à la fois libre et pure, un art à la fois sage et hardi, et ces qualités de style dont ne dispense aucune verve. C'est ce que nous allons vérifier pour cette année même, en ajoutant que nous avons eu le bonheur de signaler généralement une assiduité plus exemplaire et une application plus soutenue que jamais, et de voir, en définitive, dans la session finale, le diplôme conquis par les plus heureusement doués de nos auditeurs, qui en avaient été aussi les plus laborieux.

LICENCE

Dans la session de décembre 1876, sept candidats se sont présentés. Deux ont été jugés dignes du grade :

MM. Marc (l'abbé), professeur au collège ecclésiastique de Saint-Caprais, élève des conférences à distance, et Arnaud, élève des conférences de Bordeaux.

Dans la session extraordinaire d'avril 1877, dix candidats s'étaient fait inscrire : quatre ont été admis dans l'ordre de mérite suivant :

MM. Lamy, aspirant à l'École normale supérieure;
Desgrez (l'abbé), élève de la Faculté libre d'Angers;
Meynial (l'abbé), professeur au collège de Saint-Caprais, élève des conférences à distance;
Viguier, maître répétiteur à Talence, élève des conférences de Bordeaux.

Dans la session de juillet 1877, les aspirants au grade étaient au nombre de dix-sept. Six ont été reçus, et ainsi classés par ordre de mérite :

MM. Roux (Emmanuel), élève des conférences de Bordeaux;
Lanusse, maître répétiteur au Lycée de Mont-de-Marsan, élève des conférences à distance ;
Barreau, étudiant en Droit, élève de la Faculté libre de Paris.
Poulain (l'abbé), élève de la Faculté libre d'Angers;
Sautet, maître auxiliaire au Lycée, élève des conférences de Bordeaux;
Bricard, étudiant de la Faculté libre d'Angers.

En somme, et en résumant les trois sessions, sur trente-quatre candidats, douze sont arrivés au but, et six, sans y atteindre comme eux, les ont suivis d'assez près pour donner de légitimes espérances. Si les sessions de décembre et d'avril n'ont guère brillé d'un éclat plus vif que les précédentes, celle de juillet a été marquée par des progrès bien plus décisifs. Le premier reçu l'a été avec un degré de supériorité dont il y a peu d'exemples dans les fastes de la Faculté, et le second même dépassait le niveau atteint jusque-là par les candidats placés au premier rang.

On peut dire particulièrement de cette session qu'elle promet à l'Université des serviteurs aussi distingués qu'utiles.

Entre ses conférences préparatoires à la licence, M. Foncin en a intercalé plusieurs, faites spécialement dans l'intérêt des candidats à l'agrégation d'histoire et de géographie, que les questions d'érudition inscrites dans leur programme préoccupent particulièrement. Il a choisi pour sujet principal d'étude l'*Inscription d'Ancre* ou testament d'Auguste ; question du programme d'agrégation. Pour éclairer la matière, il a exposé d'abord la géographie de l'Empire romain. La plupart des autres conférences ont été consacrées à l'explication littérale et au commentaire du texte de l'inscription. Incidemment, et à plusieurs reprises, les candidats à l'agrégation ont pris la parole pour traiter divers sujets convenus à l'avance. M. Ducos a fait une leçon sur les Burgondes et une autre sur Colbert ; questions d'agrégation. M. Labrone, professeur d'histoire au collège de Bergerac, qu'une maladie a malheureusement empêché de concourir à la fin de l'année, a parlé de la Législation de Solon et de Lycurgue, du Principat d'Auguste, des Francs au ve siècle, de la Fronde, de l'administration de Colbert ; questions d'agrégation. Chacune de ces leçons a été commentée et appréciée, séance tenante, par le professeur ; plusieurs élèves auditeurs ont présenté aussi leurs observations et leurs objections personnelles. Enfin, pour seconder le travail de M. Labrone, le professeur a lu et annoté les travaux que M. L. lui a remis, et il a fait devant lui deux leçons : l'une sur la géographie économique de la Gaule ancienne, l'autre sur la loi Salique.

Je passe aux sessions particulièrement laborieuses et compliquées du baccalauréat ès-lettres. Les sessions diverses de l'année scolaire, celles d'octobre et novembre 1876 et de mars 1877 à Bordeaux, et celles de juillet et août à Bordeaux et à Pau, donnent, réunies, et sans distinction

de complet et de scindé, première ou seconde partie, le total de 1,481 candidatures, soit 98 de plus que n'en avait offert l'année antérieure, supérieure elle-même de 60 à celle qui l'avait précédée. Ces 1,481 candidatures se traduisent par 819 ajournements et 662 admissions. L'année dernière, 1,383 candidatures avaient donné lieu à 762 ajournements et à 621 admissions. Il y aurait donc eu cette année, dans le nombre proportionnel des admissions, une diminution, peu considérable d'ailleurs, et qu'explique peut-être suffisamment l'accroissement notable du nombre des candidatures, peu favorable à leur valeur.

Je vais entrer dans les détails, et donner, d'après les chiffres, les résultats des différentes sessions de l'année scolaire 1876-1877, en ce qui concerne : 1^o le baccalauréat complet; 2^o le baccalauréat scindé, 2^e partie; 3^o le baccalauréat scindé, 1^re partie.

Baccalauréat complet à Bordeaux en octobre et novembre 1876, en mars 1877, en juillet 1877; à Pau, en août 1877.

A Bordeaux, en octobre et novembre 1876, 66 candidats, 36 ajournés, 30 admis; pas de mention.

En mars 1877, 23 candidats, 6 ajournés, 17 admis; pas de mention

En juillet 1877, 13 candidats, 12 ajournés, 1 admis; pas de mention.

A Pau, en août 1877, 2 candidats, 2 ajournés.

Total du complet pour Bordeaux et pour Pau dans l'année scolaire 1876-1877, 104 candidats, 56 ajournés, 48 admis.

L'extinction presque totale des candidatures de cette catégorie, où les aspirants ne tiennent plus que de leurs échecs le droit de se présenter, ne donne plus lieu à aucune appréciation, à aucune comparaison sérieuse. Il est évident qu'il n'y a plus à tenir compte que des résultats

donnés par le fonctionnement désormais régulier et unique du scindé, surtout dans la session de juillet-août, où nous avons affaire, non à des ajournés, comme en novembre et en mars, mais aux vrais candidats de l'année, aux aspirants sortant directement de philosophie et de rhétorique.

Baccalaureat scindé, 2^e partie, en octobre et novembre 1876, en mars 1877, en juillet et août 1877 à Bordeaux; en août, à Pau.

A Bordeaux, en octobre et novembre 1876, 122 candidats, 70 ajournés, 52 admis; 2 mentions *assez bien*, MM. Chevalier et Dupont.

En mars 1877, 71 candidats, 36 ajournés, 35 admis; 2 mentions *assez bien*: MM. Caubet et Garet.

En juillet et août, 254 candidats, 140 ajournés, 114 admis, 4 mentions *bien*, MM. Glotin, Moreau, Faure, Platon; 7 mentions *assez bien*, MM. Debidour, Ritter, Dutrait, Didier, Bourdeille, Duthil, Parouty.

A Pau, en août 1877, 47 candidats, 21 ajournés, 26 admis, 1 mention *bien*, M. Duurbach; 1 mention *assez bien*, M. Terrier.

Total du scindé, 2^e partie, pour Bordeaux et pour Pau, dans l'année scolaire 1876-1877, 494 candidats, 267 ajournés, 227 admis; 5 mentions *bien*, 12 *assez bien*.

Le total du scindé, 2^e partie, pour Bordeaux et pour Pau, dans l'année scolaire 1875-1876, avait été de 272 candidats, 144 ajournés, 118 admis; 2 mentions *bien*, 12 *assez bien*.

Il résulte de cette comparaison que, pour l'année scolaire 1876-1877, les examens du scindé, 2^e partie, en tenant compte surtout de la session vraiment décisive de juillet, offrent des résultats plus satisfaisants que ceux de l'année précédente, sinon sous le rapport de la quantité proportionnelle des réceptions, au moins sous celui de la valeur plus encore que du nombre des mentions.

situations civiles et politiques dont chacune représente une portion plus ou moins forte du solidum jus civitatis.

Le droit de latinité n'est autre qu'une de ces situations intermédiaires entre la « Peregrinitas et la Civitas romana. »

Mais ce droit de latinité lui-même n'est pas uniforme, il se présente dans l'histoire sous un triple aspect.

C'est d'abord au temps de la Confédération latine un droit antique de latinité presque identique au droit civil de Rome, résultat d'une sorte de communauté de mœurs, d'origines et d'institutions, c'est la période similaire, celle de l'isonomie latine qui comprend, selon nous, *connubium* et *commercium* absolus. Le Jus latii, proprement dit, ne s'est pas encore alors dégagé.

Plus tard après le triomphe définitif de Rome dans l'Italie centrale, nous rencontrons une latinité nouvelle et distincte fort amoindrie par l'absence du *connubium*, mais dont le statut était réel, et enfin une latinité artificielle, image de cette dernière, et qui fut accordée à bien des peuples en Italie et hors de l'Italie, mais qui hors de l'Italie n'entraînait pas la latinité du sol. Ces derniers latins sont les latins classiques, les latins de Gaius et d'Ulpien, situation inférieure sans doute, mais qui conserve un grand prix par la facilité qu'elle offre d'arriver à la cité romaine, notamment par l'exercice des magistratures dans les villes latines.

Gaius nous avait déjà indiqué ce moyen dans un passage très-mutilé ; la loi de Salpensa complète ces notions en les agrandissant, puisqu'elle nous montre la plus belle province d'Espagne pratiquant un droit de latinité particulier, plus étendu que la latinité classique ou artificielle, puisqu'il comprend, à la fois, les deux éléments primordiaux de la civitas, le *commercium* et le *connubium* (1).

(1) Cette latinité espagnole, ou simplement malacitaine, était-elle affaire d'adoption de la part de ceux qui la pratiquaient ou de concession insigne des Flaviens ? Je ne puis entrer dans cette question si délicate et si compliquée ; c'était sûrement l'un ou l'autre.

C'est là le point curieux de nos tables ; c'en est la révélation inattendue, en même temps qu'une sorte de confirmation d'une théorie célèbre.

Rome avant de parler en maître, avant d'*abaisser le titre latin*, comme elle le fit après ses victoires de 416, Rome avait traité avec ses voisins sur le pied de l'égalité ; ainsi avait-elle fait dans un autre ordre d'idées, à l'époque de la seconde confédération latine, lorsqu'accablée par Porsenna elle consentit à l'exercice alternatif du commandement en chef ; se figure-t-on cette concession de Rome militaire ? Elle savait traiter sur le pied de l'égalité avec des rivaux souvent vaincus, jamais domptés.

L'époque de ce « *Fœdus æquum* » est l'époque de la plus haute valeur du titre latin. J'ai dit comment il avait dégénéré après le triomphe définitif.

Certains historiens répugnent à penser que cet ancien *Jus latii* si étendu ait été le cadeau des Flaviens à l'Espagne, et que les empereurs aient voulu ressusciter cet antique souvenir d'un temps où Rome avait des égaux. J'estime que le petit municipio des bords du Tibre, devenu l'Empire universel, était au-dessus de ces préoccupations de parvenu.

Quoiqu'il en soit, si on se refuse à admettre un droit si étendu comme expression générale de la latinité espagnole, il faut au moins y voir celle de la ville de Salpensa et de Malaga, et c'est ce qui nous explique les traits si exclusivement romains de cette latinité flavienne, depuis la *Patria potestas* jusqu'à la tutelle des femmes, jusqu'à l'*Optio tutoris*, vestiges d'institutions plus anciennes peut-être que le « *Latium vetus* », souvenir des Pélages, ancêtres communs de ces petits peuples, car il y avait une antiquité pour cette antiquité, témoin à Athènes ce *Pélasgicon*, monument mystérieux d'un âge presque sans histoire.

Les citoyens de Salpensa et de Malaga avaient donc, par cette latinité d'adoption ou de privilège des droits civils analogues à ceux du citoyen romain.

croissement des gloires et des influences intellectuelles d'une nation, qui, par le règne de ses idées, a constamment tenu en Europe une place éminente et n'en veut pas déchoir. Ainsi seconderont-ils avec un dévouement illimité les créations utiles, les vues élevées de M. le Ministre, en tout ce qui concerne les grands intérêts de l'intelligence et de la dignité morale du pays. Ainsi répondront-ils aux nobles espérances et aux généreux sacrifices d'une ville à qui la France est redevable d'une si grande part de ses gloires littéraires, et qui lui a payé si largement son tribut d'hommes supérieurs et de chefs-d'œuvre. Ainsi, dans un rayonnement de plus en plus étendu, animeront-ils le mouvement et l'activité des esprits, le développement de tous les ordres d'idées et de connaissances, la circulation des richesses du savoir et de la raison. Ainsi entretiendront-ils dans les âmes ce culte désintéressé du savoir, ce généreux élan vers le beau, cette sainte ambition de vérité, qui ont fait la force du génie français, et qui seuls fondent et assurent la grandeur des États.

PUBLICATIONS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877.

- M. COUAT. — *Études grecques : La querelle de Callimaque et d'Apollonius de Rhodes*. Paris, Thorin.
- M. FROMENT. — *Histoire de l'éloquence judiciaire en France avant le XVII^e siècle*. Paris, Thorin.
- M. COLLIGNON. — 1^o *Emplacement et ruines de la ville de Kaunos* (*Bulletin de l'Institut de Correspondance hellénique*, VI, VII). Paris, Athènes.
- 2^o *Rapport sur un voyage archéologique en Asie-Mineure*, par MM. L. Duchesne et Max Collignon. (*Ibid.* VIII.)
- Sous presse : *Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché*, Paris, Thorin, 1877.
- Quid de collegiis epheborum apud Grecos, exceptâ Atticâ, ex titulis epigraphicis commentari liceat*. Paris, Thorin, 1877.
- M. ROUX. — *Le génie français au XVIII^e siècle* (Imprimé dans les Actes de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux).
- M. DE TRÉVERRET. — *L'Italie au XVI^e siècle*. Paris, Hachette.

M. LIARD. — *Des notions d'Espèce et de Genre dans les sciences de la Nature; Revue philosophique de la France et de l'Étranger.*

Les Causes finales, d'après M. Paul Janet, *ibid.*

Un nouveau système de Logique Formelle; Stanley Jevons, *ibid.*

La logique algébrique de Boole, *ibid.*

Un géomètre philosophe : Auguste-Antoine Courriot; *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1877.

M. COMBES. — 1^o *Deux familles nouvelles du grand siècle : les Colbert et les Le Tellier*, d'après M^{me} de Sévigné. (Discours de rentrée.)

2^o *Ambassade du maréchal de Tessé à Rome pendant la guerre de la succession d'Espagne*, d'après des documents inédits, tirés du Dépôt de la Guerre. (Lecture à la Sorbonne, avril 1877.)

M. FONCIN. — *Essai sur le ministère de Turgot*. Germer-Baillièvre et C^{ie}.